

Liberté Égalité Fraternité

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DE JUIN 2021

DECLARATION DE CANDIDATURE - 1er TOUR

RECEPISSE DEFINITIF

Vu l'article R 109-2 du code électoral, Le préfet des Bouches-du-Rhône donne récépissé définitif à

M. CASTEL Rodolph

Mme LEMOINE Nadine

constituant un binôme de candidats dans le canton de :

Canton n° 2: AIX EN PROVENCE 2

dans le cadre des élections départementales du 20 juin 2021

de leur déclaration de candidature avec, comme remplaçant(e) respectif(ve)

M. BOUYER Clément

Mme BATAILLE Aude

dont l'acceptation se trouvait jointe à la déclaration.

Fait à Marseille, le 7 mai 2021

Pour le préfet Le directeur de la choyenneté de la légalité et de l'environnement

Fabrice BONKEL